

CONSEIL PLENIER POUR LE COMMISSARIAT

SAINT JOSEPH DU CONGO

Il s'est tenu, du lundi 26 au jeudi 29 septembre 2022, au centre Spirituel « THERESIANUM » de Kinshasa, le tout premier conseil plénier pour le compte du Commissariat Saint Joseph du Congo. Ont pris part à ces assises : les curés et supérieurs des communautés, les maîtres de formation, les chargés des œuvres, l'économiste du commissariat ainsi que le Père Commissaire et son Conseil. Ce tout premier conseil plénier était présidé par le Révérend Père Miguel Marquez, préposé Général de l'Ordre du Carmel, accompagné de deux de ses définiteurs chargés de l'Afrique et du Madagascar : les Pères Jean-Baptiste PAGABELEGUEM et Philibert NAMPHANDE

Après la célébration eucharistique d'ouverture présidée par le Père Albert, Commissaire des carmes déchaux du Congo, les frères participants se sont réunis dans la salle de conférence pour **la première session** où Notre Père Général a entonné la prière avant que le Père Albert ne prenne la parole pour adresser à tous un mot de bienvenue. Dans son bref discours, le Père commissaire des carmes déchaux du Congo a loué les efforts qui sont en train d'être fournis par les frères ainsi que la prise de conscience de chacun depuis que la circonscription du Congo est devenue un commissariat. Bien que le chemin à parcourir soit encore long, le Père Albert a formulé les vœux de voir les échanges, les partages et autres suggestions qui résulteront de ces assises, apportent une contribution positive pour la bonne marche du Commissariat du Congo dans tous ces différents domaines. Son souhait le plus ardent était que tout se déroule dans une atmosphère fraternelle en ayant les yeux fixés sur l'objectif principal d'un conseil plénier, tel que prescrit dans nos constitutions au numéro 209 qui invite tous les frères à promouvoir la communication et la coopération réciproque entre nos différentes maisons et aussi la vitalité du commissariat tout entier.

Prenant la parole à son tour, Notre Père Général a exprimé sa joie d'être arrivé au Congo pour la toute première fois. Il a eu des mots justes pour inviter les frères à être authentiques, à se laisser regarder par Dieu avec humilité. Il a aussi souligné qu'il est venu dans la circonscription du Congo non avec un discours déjà préparé. Accompagné de ses deux définiteurs, ils viennent pour écouter, apprendre et comprendre les réalités et les défis du Carmel du Congo. Avant de déclarer ouverts les travaux du Conseil plénier, le Père Préposé Général a confié le déroulement de ces assises à l'intercession de nos saints parents Thérèse de Jésus et Jean de la Croix.

La seconde session était basée, ce même jour, uniquement sur les présentations, par les différents supérieurs, des huit communautés carmélitaines de la Rdcongo et du Congo Brazzaville.

La journée du mardi 27 septembre était marquée par des échanges évaluatifs sur les exposés de la seconde session.

L'avant-midi du mercredi 28 septembre était mis à profit par Notre Père Général, accompagné de deux définiteurs ainsi que du Père Commissaire pour rendre une visite de courtoisie à Son Eminence Fridolin Cardinal Ambongo, archevêque métropolitain de Kinshasa et à Son Excellence Monseigneur Ettore Balestrero, Nonce Apostolique en RD Congo.

La troisième session, commencée dans l'après-midi **avec** l'exposé, par l'économiste du commissariat, sur l'état des comptes. A sa suite, les curés ont pris la parole pour dresser les rapports des 5 paroisses desservies par les frères carmes dans les divers diocèses du Congo Démocratique comme au Congo Brazzaville.

A la dernière session, le jeudi 29 septembre était prévu, au programme, l'audition du rapport du Commissariat sur les deux années du triennat suivi des exposés sur la formation initiale, notamment le postulat, le noviciat et le studentat, présentés par les maîtres de formation.

Deux prises de parole pour terminer le Conseil plénier: le mot du Père Préposé Général pour encourager les frères pour ce qui se fait déjà de positif. Il a, par ailleurs, souhaité qu'il y ait plus de communication, de collaboration et de coopération entre les communautés en vue de construire dans la diversité et dans l'humilité en ayant une étroite collaboration avec les moniales et le carmel séculier. Tout cela devra être réalisé comme étant fils et frères de la Vierge Marie. S'en est suivi le Mot de remerciement du Père Commissaire à l'endroit de tous et de chacun.

C'est sur ces entrefaites que le Père Préposé Général a déclaré clos les travaux de ce conseil plénier, après une prière de bénédiction. Et, pour joindre l'utile à l'agréable, un repas d'ensemble et une récréation avec les membres de la famille carmélitaine ont clôturé ces assises, à la grande satisfaction de tous.

Père Christian MUTA, ocd